

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 1 3 JUIL. 2016

Dossier complet le

1 3 JUIL. 2016

N° d'enregistrement 2016 - 2045

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UNE USINE AGRO ALIMENTAIRE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

ROUSSEAU Nom

Prénom BRUNO

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BRIDOR HOLDING

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

MR BRUNO ROUSSEAU

RCS / SIRET

4,00029 3 3 8 5 0 7 6 8

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proiet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux soumis à	Critères de la rubrique: projet d'extension dont la surface de planc
permis de construire sur	
le territoire d'une	déjà existant) soit un projet d'extension portant sur 11 000 m².
commune dotée d'un PLU	

e: projet d'extension dont la surface de plancher est co ncher totale de 30 740 m² (Dont 19 740 m² projet d'extension portant sur 11 000 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8,1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension d'un site de production agroalimentaire à vocation de fabrication de pains et viennoiserie

4.2 Objectifs du projet

Accompagner la croissance de l'entreprise BRIDOR par ajout de capacité de production sur un site existant. Cette extension est déjà autorisée au titre de la législation relative aux installations classées (Arrêté Préfectoral en date du 23 janvier 2014).

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Extension de l'établissement existant:

- 2 lignes de fabrication
- 1 zone déchet
- 1 zone maintenance
- 1 laboratoire R&D
- des locaux sociaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suivi d'une usine de fabrication agroalimentaire

Permis de construire				
Autorisation au titre de la légi	slation ICPE obtenue le 23/01/	2014		
Pour rappel , la ZA fait l'objet	d'un arrêté d'autorisation (Arre	êté 2001 A 192)		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procéc	lure d'autorisation ce formulaire es	t rempli		
Permis de construire				
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale (assiette)	de l'opération - pr	éciser les unités de mesure util	isée
Grand	leurs caractéristiques		Valeur	
Surface du terrain		CO-CAMPBER MANAGE	170 344 m²	
Surface couverte exi	stante	A.A. A.C. Comment	19 740 m ²	
1.6 Localisation du projet			NAMES AND	
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long. 00 ° 45	03"0 Lat. 48° 05' 26	ō" <u>1</u>
ZA autoroutière	Pour les rubriques 5° a), 6° b)	ef d), 8°, 10°, 18°, :	28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :	
53950 Louverné	Point de départ :	Long °	" Lat ° '	" _
	Point d'arrivée :	Long°	" Lat ° '	"_
	Communes traversées :			
.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouv	rage existant ?	Oul X Non	
7 S'agit-il d'une modification/exten 4.7.1 Si oui, cette installation ou ce			Oul X Non	
	t ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét	ude d'impact ?	Oul Non	
4.7.1 Si ovi, cette installation ou ce 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été	autorisé? EN DA	ude d'impact ?	Oul Non Oul Non ANVIER 2014	X
	et ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét autorisé ? EN DE amme de travaux ?	ude d'impact ?	Oul Non Oul Non ANVIER 2014	X
4.7.1 Si oui, cette installation ou ce 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été .8 Le projet s'inscrit-il dans un progra	et ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét autorisé ? EN DE amme de travaux ?	ude d'impact ?	Oul Non Oul Non ANVIER 2014	X

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	ensibi	ilité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur	le lieu d	de votre projet ?				
			lu site de production existant et en zone UEc du PLU.				
La parcelle concernée est incluse dans la zone d'activité Autoroutière de Louverné.							
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumer	nts d'ur tion des	banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?				
Si oui, intitulé et date	PLU	J rév	risé approuvé en décembre 2005 (Zone UEc)				
d'approbation : " Précisez le ou les	Règ	gleme	ent de la zone d'activité de 2003				
règlements applicables à							
la zone du projet							
	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation				
environnementale?							
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant,			d'implantation envisagée : yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
http://www.developpement-o							
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle							
d'interet ecologique							
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de		।च्टा					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou		X					
faunistique et floristique de		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?							
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?							
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?							
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ?							
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une							
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ?		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une commune littorale ?		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une commune littorale ? dans un parc national, un parc naturel marin, une		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? sur le territoire d'une commune littorale ? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale		X					
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? en zone de montagne ? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? sur un territoire couvert par		X	Arrêté N°2011-290-009 du 02/11/2011 portant				
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? en zone de montagne ? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	approbation du plan de prévention du bruit,				
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ? en zone de montagne ? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? sur un territoire couvert par un plan de prévention du		X	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	of a National control of the Control	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à passimité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	La zone la plus proche se situe à plus de 10 km (Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	The state of the s

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		Approvisionnement uniquement à partir du réseau public d'adduction d'eau
essou rc e s	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Prairies cultivées incluses dans la zone d'activités et dans le périmètre du site
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Terrain d'implantation sur une ancienne parcelle agricole, intégrée à la zone d'activités ZA Zone Autoroutière classée en zone UEc du PLU et aujourd'hui incluses dans le périmètre de l'établissement
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	Access of the property of the control of the contro
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	X	Tours de refroidissement avec risque légionnelles. Ces installations, déjà classées à Enregistrement ICPE, respectent et respecteront les prescriptions de l'arrêté du 14/12/2013
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	×	Mesures compensatoires prévues pour respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 23 janvier 2014 relatives aux émissions sonores Situation conforme suite à campagne de mesures de bruit en novembre 2015.
	Engendre-t-il des odeurs ?	X		Mesures compensatoires pour limiter les odeur liées aux déchets et au stockage des effluent
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	AA ST
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	Alternative and the second sec
the charter	Est-il concerné par des vibrations ?		х	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Eclairage de sécurité des voies de circulation Eclairage de la ZA
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?	X		Rejets polluants limités par l'utilisation du gaz naturel pour alimenter des installations de combustion de faible puissance
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Eaux pluviales: vers le ruisseau de la Fontaine de Niafles après régulation et traitement Eaux usées: valorisation par épandage sur les terres agricoles après prétraitement Eaux sanitaires: réseau communal
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Production déchets non dangereux principalement Quelques déchets dangereux en petite quantité (piles, néons) Chaque type de déchets rejoindra la filière de valorisation déjà en place
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Implantation dans une zone d'activités industrielle Effort important sur l'insertion paysagère
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

	6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez les	quelles :
V	6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non X Si oui, décrivez les	quels ;
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vo qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez po	us qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ourquoi.
	e d'impact pour les raisons suivantes:
- concerne un site de production de	* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	re complète relative aux Installations Classées en 2013; conduisant réfectorale d'exploitation en date du 23/01/2014 portant sur
	ctension. Une nouvelle demande d'autorisation est en cours suite à un
projet d'extension et le classement	nouveau sous une rubrique IED.
- ce projet est situé dans une zone c	l'activités ayant fait l'objet d'un dossier Loi sur l'Eau Autorisation

ar~450	ore			
130	F.X	77	-	7.5

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	х

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Х

Fait à

Signature

Servon sur Vilaine

le. 10 juillet 2016

PO DAVID BRIENS

SAS BRIDOR HOLDING Capital 20.001.000 Euros Zone artisanale OLIVET 35530 Servon Sur Vilaine Tél. 02 99 00 11 67 RCS Rennes 338 507 684